T.S.,

Comme vous me l'avez demandé, je vous livre mes réflexions faisant suite à la cérémonie de ma Réception au 1<sup>er</sup> Ordre du Rite Français Traditionnel, Rite que je découvre jour après jour ; c'était donc le 23ème Jour du 12ème mois de l'année 6014, Ere de la Vraie Lumière, soit le 23 février dernier, Ere Vulgaire. Cette cérémonie, très intimiste ce jour-là, a ainsi marqué mon intégration au sein du Souverain Collège du Rite Français Traditionnel. Comme vous le savez, j'ai aussi choisi ce moment important de mon parcours maçonnique pour une affiliation permanente à la R.L. Les Trois Chardons de Lumière afin de pouvoir travailler au niveau des 3 premiers Grades de ce même Rite, avec l'ensemble des FF. de cette Loge pour lesquels j'ai une affection toute particulière.

S'agissant de réflexions, j'ai donc pris le parti de ne pas me lancer dans une description des différents étapes de ma Réception et de mon état dans ses différents stades... Ce que j'aurais certainement fait si vous m'aviez demandé de vous présenter mes impressions que – soit dit en passant – j'ai pu vous livrer à chaud.

Ce que je souhaite partager avec vous ce soir, c'est bien plus mon ressenti de nouveau F. du Rite Français Traditionnel, poursuivant par ailleurs ma quête dans le cadre du Régime Ecossais Rectifié, avec cette prise de recul – depuis le soir de la cérémonie – qui est toujours la bienvenue pour mieux comprendre. Car je ne vous cache pas que, ces derniers mois, j'ai commencé à bien compulser toutes les informations que j'ai pu glâner ça-et-là... Tant et si bien que j'ai temporairement mis de côté mes Travaux au Rectifié.

Avant que tout ne commence donc ce 23 février, je disposais de peu de temps pour assimiler les Rituels des 3 premiers Grades. Toutefois, je comprends que le Rituel du 1<sup>er</sup> Ordre, dit Rituel de Vengeance, est la suite logique et très opérative – comme cela m'a d'ailleurs été dit à plusieurs reprises – du Rituel du 3ème Grade. Par contre, venant – comme je le disais – du Régime Rectifié, je n'avais, jusqu'à maintenant, et à franchement parler, pas identifié cette notion de Vengeance... J'en étais resté aux sacro-saintes vertus cardinales que sont la Justice (dont les rigueurs sont tempérée par la pratique de la Clémence), la Tempérance, la Prudence et la Force, tout cela dans le creuset des Vertus Théologales que sont la Foi, l'Espérance et la Charité...

Bref, reçu au 1<sup>er</sup> Ordre, tout jeune Elu, et par ailleurs jeune Maître Ecossais de Saint André, je m'interroge. Oui, je m'interroge! Non que ce titre d'Elu puisse paraître valorisant – je n'en crois rien! – mais que cette réception a été pour moi quelque peu déstabilisante. Oui! Car en effet, j'ai d'abord été un **Cherchant Déstabilisé**, comprenant que ma mission était de venger le Crime. Mais comment pouvais-je acquérir cette légitimité? Et serais-je à mon tour considéré comme un meurtrier une fois le devoir accompli?

De nouveau confronté à la Mort, j'ai compris qu'il me fallait maintenant, et très concrètement, solder les questions restées en suspend lors de la Maîtrise, tout en affrontant ma capacité à supporter la violence, même légitime, en faisant moi-même face à l'incompréhension, rationnelle certes, de ce que l'on me réclamait, où plutôt que je m'étais désigné à faire en acceptant la mission, sans d'ailleurs trop savoir pourquoi, ni comment.

Le choc a été assez intense intérieurement, mais efficace – je le pense – car refondateur – il me semble – puisque, de Cherchant déstabilisé, je me suis trouvé dans l'état de **Persévérant Responsabilisé.** Ceci dès le moment où j'ai accepté d'être à la fois celui en qui Hiram revit et celui dont le mot de passe est ABIBALAH : n'est-ce pas là l'acte fondateur d'une nouvelle étape dans ma recherche intérieure ? Acte qui commence en tout cas par une franche interrogation sur mes idéaux – forcément bénéfiques – accompagnés trop souvent par des pulsions et des réactions pas très louables – pour ne pas dire pas louables du tout. Je poursuis donc, par cet effet catalyseur, mon examen de conscience, et de nouvelles questions se font déjà jour : à partir de quand convient-il de parler de Justice ? Que dire de la notion de Justice Immanente ? Quid de la gravité de l'impunité ? Une chose est sûre : je ne suis plus innocent car, T.S., vous m'avez aidé à ôter encore un peu plus ce lourd voile des illusions, et fait découvrir, finalement, que seule une Conscience Légitime peut me libérer de moi-même.

Là, à ce moment précis, vous m'avez permis d'atteindre ce 3ème état de **Souffrant Acteur**, acceptant de faire face à la réalité, devenant, un poignard à la main, votre bras armé, prêt pour la mission, ouvrant ma conscience à ce qui m'entoure, convaincu que cette mission serait libératrice car je vous faisais déjà confiance. J'apprends ainsi à mieux situer ma propre responsabilité, ayant volontairement quitté la Maîtrise pour redevenir sujet de l'autorité, passant ainsi du stade de Passeur d'Idéal – peut-être plus spéculatif qu'opératif, je le reconnais... – à celui de Justicier Légitime – qui, prenant ses responsabilités, s'illustre dans l'action – appréhendant, par là, plus

distinctement le rôle qui m'incombe, et faisant totalement corps avec l'Engagement que j'avais contracté un peu plus tôt. C'est ainsi que je trouve tout le sens de ma légitimité, m'inscrivant dans une mise en mouvement, pour mener le combat contre les dangers existants, défenseur d'un équilibre collectif, prenant toute ma place dans la société et ayant pour objectif de libérer cette même société de ses vices ; sachant pertinement que je ne suis pas seul, et que je deviens un Juste parmi les Justes de cette assemblée. Adepte de citations éclairées qui valent mieux que de long discours – surtout quand on a, comme moi, du mal à exprimer ses idées – en voici une empruntée à Paul Claudel qui me donne du coeur à l'ouvrage : « A tous les surhommes, il faut préférer ce spectacle rare entre tous : un homme juste, et juste un homme. »

Pour revenir aux premiers jours ayant suivi ma Réception, je n'ai pas trouvé, dans le rituel du 3ème Grade, le moindre passage introduisant la notion de Vengeance... On sait seulement que le corps de notre Respectable Maître Hiram a été retrouvé. Certes, il est terrible que la Parole ait été perdue, mais puisqu'Hiram vient de renaître dans le nouveau Maître, on ne peut que convenir que la Recherche Sincère de ce dernier finira par produire ses effets, puisque nous sommes bel est bien dans le coeur de la démarche initiatique héritée de la Tradition Primordiale (*sophia perennis*). Tradition Primordiale... Je veux parler de cet enseignement purement spirituel, qui n'a été conçu par aucune intelligence humaine, aussi brillante soit-elle, dont se sont inspirés tous les grands maîtres spirituels, grands initiés, à travers les âges. La Tradition Primordiale, émanation de la Sagesse Divine, appelée aussi Eternelle Sagesse, est donc bien ce qui nous relie au Grand Architecte de l'Univers.

Le mot VENGEANCE apparaît donc au 1<sup>er</sup> Ordre... J'allais presque dire « au 4ème Grade » ; mais peut-être n'était-ce, en définitive, pas si inexact que cela, que de parler de la sorte de ce Grade de Vengeance de Loge de Perfection du R.F.T.

Quand j'ai été introduit dans la Chambre du Conseil, j'ai été très impressionné par la forte invective « NEKAM! VENGEANCE! », poignards prêts à frapper; invective à nouveau prononcée avant que je ne sois tiré au sort pour entreprendre ce long chemin vers la Caverne de Benacar.

Je me suis surpris à ressentir une certaine haine vis-à-vis de ceux qui ont assassiné notre Respectable Maître Hiram. Quoi de plus humain, en somme,

que de ressentir cela lorsqu'un F., un proche, son prochain, est victime d'un acte abjecte et, qui plus est, irréversible. Je dois donc reconnaître que le seul fait que ces derniers aient, plus ou moins volontairement, mis eux-mêmes fin à leurs jours avant que je ne passe à l'acte, a soulagé ma conscience, mais m'a aussi interpellé... **Quel message fallait-il donc entendre par là ?** 

Dans la Chambre de Préparation, je pouvais déjà lire 3 sentences, je dirais les « Sentences de l'Avant »... C'était donc bien là mon tout premier contact avec le 1<sup>er</sup> Ordre :

LE CRIME NE PEUT ETRE IMPUNI...

LA CONSCIENCE EST UN JUGE INFLEXIBLE...

SANS POUVOIR LEGITIME, LA VENGEANCE EST CRIMINELLE...

CRIME, IMPUNITE, CONSCIENCE, JUSTICE, INFLEXIBILITE, LEGITIMITE et, pour finir, VENGEANCE... J'ai eu le temps de m'imprégner de ces mots en attendant d'être introduit dans la Chambre du Conseil, pour en arriver, 4 bons mois après, à cette interprétation : la première phrase (LE CRIME NE PEUT ETRE IMPUNI) évoque pour moi la JUSTICE sous l'angle de la Loi dite du Talion, du latin talis qui signifie « tel » : telle la faute, tel le châtiment... Cette loi issue des préceptes du Livre de l'Exode (2ème Livre de l'Ancien Testament après celui de la Génèse): « Oeil pour oeil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied, brûlure pour brûlure, blessure pour blessure, plaie pour plaie... » Le préjudice s'est produit du fait de guelqu'un, celui-ci doit réparation par un préjudice équivalent. Lorsqu'Abibalah se fait lui-même justice dans son repère de la Caverne de Benacar, où il s'était réfugié avec ses 2 compagnons d'infortune, on peut avancer, qu'à ce moment précis où je suis arrivé déterminé, certes... - alerté par la présence d'un chien, il - Abibalah - a pris conscience de son geste... Cela s'est aussi fait sentir par le cri que j'ai entendu au moment où il s'est donné la mort, hurlement qui m'a fait sacrément sursauter bien que j'étais véritablement sur mes gardes.

Cela illustre bien la 2<sup>ème</sup> sentence (LA CONSCIENCE EST UN JUGE INFLEXIBLE) : nous ne sommes donc clairement pas dans un registre de vengeance sanglante. C'est de JUSTICE IMMANENTE dont il est question : c'est la seule crainte du Juste Châtiment qui punit les coupables.

La 3ème sentence (SANS POUVOIR LEGITIME, LA VENGEANCE EST CRIMINELLE) explique selon moi le fait que le Courage et la Persévérance du Maître Elu Joaben (qui, au passage, signifie *Intelligence*, *Sagesse*, ou encore *Fils* d'Esprit), qui se situe donc sur un Plan Supérieur, ont suffit pour que le

meurtre de notre Respectable Maître Hiram soit puni, ses mains étant restées pures. Abibalah s'étant fait justice lui-même, la vengeance était donc accomplie.

D'ailleurs, T.S., lorsque vous m'avez confié la mission consistant à aller chercher Abibalah et ses complices, vous m'avez enjoint de n'attenter à leur vie que si la mienne devait être en danger... Je n'ai donc pas eu à aller jusque-là.

Attardons-nous maintenant un peu sur cette notion de JUSTICE IMMANENTE. C'est cette Justice qui découle naturellement des faits accomplis : est immanent ce qui comporte en soi son propre principe et ne nécessite pas l'intervention d'un principe extérieur. C'est la THEMIS, Loi Divine qui ne passe pas par la médiation d'une procédure judiciaire : elle relève directement des Dieux, gardiens du cosmos dans la mythologique grecque : il faut que chacun reste à sa place. Les Dieux frappent tous ceux qui viennent troubler l'ordre de l'univers, ceux qui s'écartent de leur position. Dans la mythologie, THEMIS est d'ailleurs représentée par une femme qui, d'une main, tient une balance (symbolisant l'équilibre du cosmos), de l'autre un glaive (attribut de NEMESIS, déesse de la Vengeance, symbolisant l'application des peines), avec parfois, en plus, un bandeau sur les yeux (symbolisant l'impartialité). C'est la représentation la plus courante que nous avons au niveau de nos palais de justice actuels.

On voit donc bien l'origine religieuse de la Justice, l'adjectif *religieux* devant être pris dans son sens étymologique – j'insiste – *religare* qui signifie « relier ». La Justice est donc bien un attribut divin. Les Dieux ne rendent pas Justice (personne ne le leur a demandé) mais ils frappent ceux qui ont introduit du chaos dans l'ordre de l'Univers.

L'ordre, c'est quand chacun reste à sa place, demeure dans la mesure ; c'est le fameux « Connais-toi toi-même, et tu connaîtras l'Univers et les Dieux » de l'Oracle de Delphes. Etre dans la démesure, l'excès et la présomption (HYBRIS) est facteur de chaos. La première fonction de la JUSTICE DIVINE est ainsi d'empêcher la démesure. Les hommes n'ont rien à faire, cette Justice ne relève pas d'eux. L'homme doit juste rester à sa place, sinon il en paiera, tôt ou tard, les conséquences.

Mais revenons à ce que j'ai vécu, à savoir le trajet vers cette Caverne de Benacar que j'ai ressenti tel une spirale, tout s'étant accéléré en fin de parcours, amplifiant cette sensation d'être pris dans un courant impétueux ; et ne me laissant pas vraiment le temps de réfléchir à ce que j'allais faire lorsque je serai directement confronté aux assassins d'Hiram.

Puis, de retour devant vous, pour vous rendre compte du fruits de nos recherches, je me suis surpris à m'écrier, la rage au ventre : « LE CRIME EST PUNI »... Peut-être parce que rien que le fait de savoir que nous avions rapporté les têtes des 3 scélérats m'a un tant soit peu déstabilisé. Mais j'ai ensuite mieux compris pourquoi : ces trophées – si j'ose dire – avaient valeur d'exemple et étaient une façon opérative de nous rappeler à chacun nos engagements, de me rappeler à moi-même l'OBLIGATION que j'avais contractée un peu plus tôt et que j'allais prononcer à nouveau avant d'être reçu Elu, après que vous m'ayiez d'ailleurs rappelé les choses dans ces termes : « Tout vous a annoncé la Vengeance, mais l'Ordre est bien loin de vous inspirer un pareil sentiment. Il vous engage, au contraire, à ne jamais oublier que tout bras armé autrement que par un pouvoir légitime, ne peut être que criminel »... Ce qui me ramène à la troisième sentence de la Chambre de Préparation : SANS POUVOIR LEGITIME, LA VENGEANCE EST CRIMINELLE...

Ce qui me conduit maintenant aux 3 nouvelles sentences, je dirais « les sentences de l'Après », claires, nettes et précises, sans appel, de la Chambre du Conseil où je me trouvais alors devant vous... Plus « sèches » que les trois précédentes :

LA PUNITION EST CERTAINE...

LE CRIME EST PUNI...

LE CIEL EST JUGE...

Les choses sont clairement établies : la première sentence (LA PUNITION EST CERTAINE) vient en écho de l'autre première sentence, celle dite de l'Avant, découverte un peu plus tôt dans la Chambre de Préparation (LE CRIME NE PEUT ETRE IMPUNI).

La deuxième (LE CRIME EST PUNI), très liée à la première, est un rappel de celle dévoilée lorsque, dans la caverne de Benacar, Abibalah s'est donnée la mort (LE CRIME EST PUNI, SAISIS LE POIGNARD DU TRAITRE, ET SORS)... Sentence que j'ai aussi prononcée quelques instants avant qu'elle me soit dévoilée.

La troisième enfin (LE CIEL EST JUGE), nous rappelle en définitive que c'est bien de JUSTICE DIVINE dont il est question, de JUSTICE IMMANENTE... Même si cela ne m'est pas apparu évident au premier abord.

L'Instruction résume parfaitement ces 3 nouvelles sentences : « Le Ciel qui juge les actions des hommes en est le Vengeur certain et ne laisse jamais le crime impuni ». Il est ainsi aisé de constater que les idées-forces de ces 3 sentences dites de l'Après (PUNITION/VENGEANCE, CERTITUDE, CRIME, IMPUNITE ZERO, CIEL et JUGE) sont contenues dans cette seule phrase que je conçois donc comme étant une des phrases-clés du 1<sup>er</sup> Ordre, que chaque Elu doit méditer pour l'aider à lutter contre ses démons intérieurs et faire jaillir l'Amour de son coeur et de son âme.

J'ai quand même une question : pourquoi pas d'épée dans ce Rituel ? J'ai peut-être une réponse : comme aucune place n'est laissée au hasard au niveau d'un Rituel, je dirais que c'est parce que les Elus n'ont pas eu besoin de s'en servir, et que JOABEN a ramené le poignard d'ABIBALAH après que celui-ci se soit fait justice... Ce poignard qui devient, du coup, l'emblème, le bijou de cette Loge de Perfection, et celui avec lequel on fait le signe d'Ordre.

En définitive, je retiendrais de ce Rituel qu'il nous enseigne la conduite à tenir, les réflexes à avoir pour protéger la Vertu de toute agression extérieur, et lutter sans relâche contre le Vice, à l'intérieur de soi comme autour de soi. J'y sens l'esprit chevaleresque duquel j'espère, jour après jour, me rapprocher un peu plus, non comme une récompense – ce n'est pas une fin en soi – mais parce que la chevalerie véritable représente un engagement de tous les instants, au service du Mieux, du Bon.

Permettez-moi, T.S., de terminer sur ce qui, pour moi, résume ce que nous devons être et comment nous devons nous comporter en tant que Francs-Maçons en général, en tant qu'Elu en particulier, ce propos ayant été emprunté à Goethe : « que [notre] soif d'absolu soit suivie d'actions enthousiastes. Que [nos] aspirations soient imprégnées d'amour. Que [notre] vie signifie : agir ! »

J'ai dit, T.S.

G.B.